

Association AGIR

**Rue de l'Industrie
Zone Industrielle de la semeuse CS70203**

59820 GRAVELINES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2019

COMECO

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI
3, Rue Adolphe Thiers 62 200 BOULOGNE SUR MER
Tél. 03.21.38.33.54 – Fax 03.21.98.45.86

AGIR

Association

Rue de l'Industrie
Zone Industrielle de la semeuse CS70203
59820 GRAVELINES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS *Exercice clos au 31/12/2019*

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AGIR relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association AGIR à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association AGIR à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

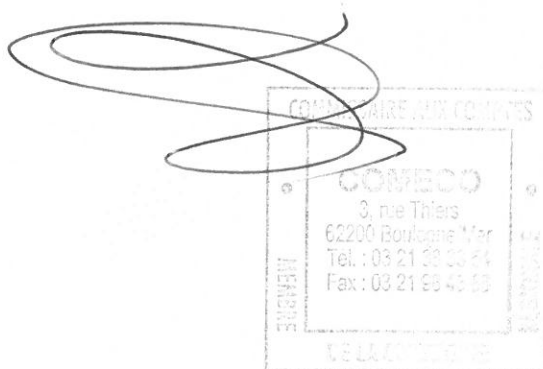
Fait à Gravelines, le 18 Septembre 2020,

Le Commissaire aux comptes

COMECO

Membre de la Compagnie
Régionale de Douai

Clotaire SPANNEUT



	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques ...	39 990	28 979	11 011	4 766
Fonds Commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	17 183	17 183		1 718
Installations tech., matériels, outillage	217 848	113 347	104 501	111 661
Autres	376 747	209 048	167 700	115 785
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	4 851		4 851	4 851
Total	656 618	368 557	288 062	238 781
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur command				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	34 135		34 135	23 932
Autres	386 955	31 470	355 485	252 073
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	554 913		554 913	473 410
Charges constatées d'avance (3)	8 552		8 552	5 890
Total	984 554	31 470	953 084	755 304
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL ACTIF	1 641 173	400 026	1 241 146	994 085
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	175 398	175 398
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
. apports		
. legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
. résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme	39 199	
- Provisions réglementées		
- Autres		
Total	214 597	175 398
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	28 257	24 794
Total	28 257	24 794
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	709 238	571 170
Sur autres ressources		
Total	709 238	571 170
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 959	52 236
Dettes fiscales et sociales	173 102	169 141
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 602	
Autres dettes	391	1 345
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
Total	289 054	222 723
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	1 241 146	994 085
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du au	01/01/2019 31/12/2019	% PE	du au	01/01/2018 31/12/2018	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :								
Ventes de marchandises								
Production vendue (biens et services)		33 666	1,17		50 142	1,85	-16 476	-32,86
Montant net du chiffre d'affaires		33 666	1,17		50 142	1,85	-16 476	-32,86
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation		2 533 750	87,73		2 357 764	86,78	175 985	7,46
Reprises sur dép, amort, prov, transfert		158 114	5,47		167 925	6,18	-9 811	-5,84
Cotisations								
Autres produits		162 520	5,63		141 083	5,19	21 437	15,19
Total		2 888 050	100,00		2 716 914	100,00	171 136	6,30
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :								
Achats de marchandises								
Variation des stocks								
Achats de matière pre. et autres approv								
Variation des stocks								
Autres achats et charges externes		407 611	14,11		368 280	13,56	39 331	10,68
Impôts, taxes et versements assimilés		168 534	5,84		138 603	5,10	29 931	21,59
Salaires et traitements		1 754 545	60,75		1 657 163	60,99	97 382	5,88
Charges sociales		288 320	9,98		398 655	14,67	-110 335	-27,68
Dotations aux amort. et aux prov.								
- Sur immobilisations : dot. aux amort.		103 975	3,60		72 071	2,65	31 905	44,27
- Sur immobilisations : dot. aux dép.								
- Sur actif circulant : dot. aux dép.		25 384	0,88				25 384	#####
- pour risques et charges : dot. aux prov		3 463	0,12				3 463	#####
Subventions accordées par l'associatio								
Autres charges		89	0,00		16	0,00	73	454,29
Total		2 751 922	95,29		2 634 788	96,98	117 134	4,45
Résultat d'exploitation		136 128	4,71		82 126	3,02	54 002	65,75
Quote-parts de résultat sur op. en commun								
Excédent ou déficit transféré								
Déficit ou excédent transféré								
Produits financiers								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés		571	0,02		529	0,02	43	8,04
Reprises sur prov. et dép. transf de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P								
Total		571	0,02		529	0,02	43	8,04
Charges financières								
Dotations aux amort. et dép. et prov								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total								
Résultat financier		571	0,02		529	0,02	43	8,04
Y compris :								
Redevances de crédit-bail mobilier								
Redevances de crédit-bail immobilier								
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs								
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs								
(3) Dont produits concernant les entités liées.								
(4) Dont intérêts concernant les entités liées.								

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/01/2019 au 31/12/2019	% PE	du 01/01/2018 au 31/12/2018	% PE	Var. en val. annuelle	
					en euros	%
RESULTAT COURANT	136 699	4,73	82 655	3,04	54 044	65,38
PRODUITS EXCEPTIONNELS :						
Sur opérations de gestion			15 293	0,56	-15 293	-100,00
Sur opérations en capital	2 127	0,07	7 500	0,28	-5 373	-71,64
Reprises prov. et dép. et transf. de c			7 874	0,29	-7 874	-100,00
Total	2 127	0,07	30 667	1,13	-28 540	-93,06
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations de gestion			38 928	1,43	-38 928	-100,00
Sur opérations en capital	759	0,03	1 235	0,05	-477	-38,59
Dotations aux amort. et dép. et aux prov						
Total	759	0,03	40 163	1,48	-39 404	-98,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 368	0,05	-9 496	-0,35	10 864	114,41
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
SOLDE INTERMEDIAIRE	138 067	4,78	73 159	2,69	64 908	88,72
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Engagements à réaliser sur des ressources affectées	138 067	4,78	73 159	2,69	64 908	88,72
TOTAL DES PRODUITS	2 890 748		2 748 110		142 638	5,19
TOTAL DES CHARGES	2 890 748		2 748 110		142 638	5,19
EXCEDENT OU DEFICIT	-0	-0,00			-0	0,47
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
Produits						
Bénévolat	12 552		12 365		187	1,51
Prestations en nature	152 622		130 819		21 803	16,67
Dons en nature						
Total	165 174		143 184		21 990	15,36
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	152 622		130 819		21 803	16,67
Personnel bénévole	12 552		12 365		187	1,51
Total	165 174		143 184		21 990	15,36

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Faits majeurs de l'exercice
- Nouvelles règles comptables sur les actifs
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres informations

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2019

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice est un excédent de 138 067 euros, pour un excédent de 73 159 euros en n-1.

Cet excédent a été imputé aux fonds dédiés.

Subventions :

D'un montant de 2 533 750 euros, le montant des subventions allouées sont en augmentation de 175 985 euros, et se répartissent de la manière suivante :

➤ Plie Fonds FSE et fonds CUD	+	17 982
➤ ASP CUI	-	48 090
➤ ASP PEC	+	37 377
➤ Aide à l'embauche	-	978
➤ Convention ACI aides postes et ETP	+	98 668
➤ FDI	-	32 137
➤ Subvention du Conseil Général	+	10 407
➤ Enveloppe modulaire ACI	+	92 757

La commune de GRAVELINES nous a octroyé une subvention de 1 000 000 euros.

A noter, les accords de subventions PLIE d'un montant total de 50 336 euros sont pris en compte en 2019. Ces accords, reçus en 2019, font suite aux appels à projets déposés concernant les actions 2019.

Les versements, quand à eux, étant perçus sur les exercices futurs, des écarts de montant, inconnus à ce jour, pourraient survenir ultérieurement. Par mesure de prudence et compte tenu du durcissement des conditions d'attribution de cette subvention, il est constaté une provision 10 067 euros. De même, l'accord des subventions FSE 2019 est provisionné à hauteur de 15 317 euros.

Masse salariale du « Public contrats aidés » : CDDI

La masse salariale du « Public contrats aidés CDDI » s'élève à 1 181 036 euros pour un nombre d'heures travaillées de 108 937 heures.

Masse salariale du « Public contrats aidés » : CUI

Suite à l'arrêt de la mesure et la mise en place des contrats PEC, il n'existe plus de contrats CUI.

Masse salariale du « Public contrats aidés » : PEC

Depuis 2018, les contrats « Public contrats aidés PEC » remplacent les contrats CUI.

La masse salariale de ces contrats s'élève à 161 007 euros pour un nombre d'heures travaillées de 14 466 heures prise en charge par l'État à hauteur de 65 339 euros.

Masse salariale du personnel permanent + personnel extérieur :

Le coût net pour l'Association (après imputation des produits correspondant aux conventions de mise à disposition de personnel à l'Association entr'aide , ainsi que la subrogation des indemnités de sécurité sociale) est de 639 413 euros.

Formation :

L'Association maintient toujours son action pour la formation des contrats aidés et pour son personnel permanent.

Bien qu'une partie des coûts soit prise en charge directement par les Organismes, pour les contrats aidés, le coût global pour l'Association est de 140 912 euros (y compris l' obligation légale).

Après financement par Uniformalion et par Entreprendre Ensemble à travers les Fonds dédiés de la CUD, le coût net pour l'Association est de 80 653 euros.

Investissements :

L'Association a effectué un montant d'investissement de 154 015 euros. Une subvention pour investissement d'un montant de 41 326 euros a été perçue en 2019. La prise en compte dans le résultat de l'association suit le plan d'amortissement des immobilisations qu'elle finance. Durant cette exercice comptable, la quote-part de cette subvention virée au résultat s'élève à 2 127 euros.

Solde des produits et charges sur exercices antérieurs :

Néant

Autres informations :

La dotation 2019 du Comité d'Entreprise s'élève à 9 584 euros (oeuvres sociales et budget de fonctionnement),

Les services administratifs de l'association ont été transférés Zone industrielle de la Semeuse – Rue de l'industrie - CS 70 203 – 59 820 GRAVELINES au cours du dernier trimestre 2019.

Évènements intervenus postérieurement à la clôture de l'exercice :

L'épidémie de Covid-19 étant survenue postérieurement à la clôture de l'exercice, les comptes de l'association AGIR n'ont pas à être ajustés au titre de ces événements. Ces derniers ont eu pour conséquences :

- L'arrêt de l'activité,
- La mise au chômage partiel du personnel.

Toutefois, ils ne font pas peser d'incertitudes sur la poursuite de l'exploitation.

3 REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☒
des titres de participation		☐	☐	☒
des autres titres immobilisés et titres de placement		☐	☐	☒
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☒
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		☐	☐	☒
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	2 à 3 ans				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	L	1 à 4 ans				
Autres immobilisations corporelles	L	3 à 10 ans				

4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	52 985	9 944	22 939	39 990
Immobilisations corporelles.....	523 654	144 071	55 947	611 778
Immobilisations financières.....	4 851			4 851
Total.....	581 490	154 015	78 886	656 618

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	48 219	3 700	22 939	28 979
Immobilisations corporelles.....	294 490	100 275	55 188	339 577
Immobilisations financières.....				
Total.....	342 709	103 975	78 128	368 557

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	4 851	4 851	
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	429 642	429 642	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Créances rattachées à des participations.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	386 955
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

	8 552
--	-------

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise.....				
Réserves.....	175 398			175 398
Report à nouveau.....				
Résultat comptable de l'exercice...				
Fonds associatifs avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation sur des bien avec droit de reprise.....				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme.....		41 326	2 127	39 199
Provisions réglementées.....				
Autres fonds associatifs				
Total.....	175 398	41 326	2 127	214 597

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Autres réserves :				
- de propre assureur.....				
- pour projet associatif.....				
- diverses.....				
Total (1)	175 398			175 398
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges....	24 794	3 463		28 257
Total (3)	24 794	3 463		28 257
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés....				
Autres dépréciations.....	6 086	25 384		31 470
Total (4)	6 086	25 384		31 470
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	206 277	28 848		235 125
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....		28 848		
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Subventions					
Commune de GRAVELINES					
subvention 2018	1 000 000	571 170	571 170		
subvention 2019	1 000 000	1 000 000	290 762		709 238
Total	2 000 000	1 571 170	861 932		709 238
Apports, dons, legs					
Apports					
Sous-total					
Dons manuels					
Sous-total					
Legs et donations					
Sous-total					
Total					

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice		
- dont part du résultat sur gestion propre		
- dont part du résultat sous contrôle des tiers financeurs (détails).....		

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	103 959	103 959		
Dettes fiscales et sociales	173 102	173 102		
Dettes sur immobilisations	11 602	11 602		
Autres dettes	391	391		
Produits constatés d'avance				
Total :	289 054	289 054		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....

Fournisseurs.....

Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit

Emprunts et dettes financières diverses

Fournisseurs..... 9 402

Dettes fiscales et sociales..... 118 043

Autres dettes

Produits constatés d'avance :

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Travaux facturés	33 666	50 142	100,00	100,00
Total	33 666	50 142	100,00	100,00

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Subventions	2 533 750	2 357 764	87,65	85,80
Cotisations				
Dons				
Apports				
Legs et donations				
Prod. liés à des financements réglemen				
Ventes de dons en nature				
Autres prod. de la générosité du public				
Transfert de charges	158 114	167 925	5,47	6,11
Avantage en natures	152 622	130 819	5,28	4,76
Autres produits	44 135	60 935	1,53	2,22
Produits exceptionnels	2 127	30 667	0,07	1,12
Total	2 890 748	2 748 110	100,00	100,00

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES****1. Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Méthode de valorisation
BENEVOLAT	960 Heures au SMIC chargé en 2019

2. Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Nature	Valorisation

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus :

Non recensé

Legs et donations autorisés par l'organisme de tutelle..
 Legs et donations acceptés par les organes
 statutairement compétents.....
 Ressources en nature stockées.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Droit d'usage des locaux
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

--

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....
 Droit d'usage de locaux concédés par l'association.....
 Autres engagements

--

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

--

--

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.
Régimes à prestations définies				
Régimes additifs en droits				
Régimes chapeaux				
Indemnités de fin de carrière	28 257		24 794	

Méthodes et hypothèses utilisées :

--

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

Engagements**de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES INFORMATIONS